

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2015

Présents : M. Jean-Pierre LEMYRE, M<sup>me</sup> Isabelle HERVY, M. Xavier SOREL, M<sup>mes</sup> Claude MORIN, Danielle DAUNE-BESNARD, M. Guy GEFFROY, M<sup>mes</sup> Mauricette DESHAYES, Yolande LEBRET, Dominique MERIADEC, MM Charles MICHEL, David TRAISNEL, Michel SOL, M<sup>mes</sup> Charlette TERRISSE, et M. André LEFEVRE.

Absents excusés :

M. Arnold UIJTTEWAAL qui a donné pouvoir à Mme Isabelle HERVY  
M. Michel DUPUY qui a donné pouvoir à M. Charles MICHEL  
M. Paul HACQUARD  
Mme Josiane JOUSSELIN  
Mme Christelle MORRY

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HERVY

### 1° - OFFICE DE TOURISME DE LA POINTE DE SAIRE

M. le Maire rappelle les discussions de la précédente réunion de conseil et donne lecture des courriers des communes de Réville en date du 11 avril 2015 et de Saint Vaast la Hougue des 21 avril 2015 et 5 mai 2015.

Il poursuit par les réponses de Maître Christian GOSSEAUME, avocat à Rennes concernant l'avenir de l'Office de Tourisme de la Pointe de Saire, la responsabilité des communes qui se sont retirées de cette association, ainsi que celle de Quettehou.

Par ailleurs, il relate son entretien avec M. le Sous-Préfet.

M. André LEFEVRE craint que Quettehou se retrouve seul à payer l'indemnité de licenciement du personnel.

Après échange d'opinions, M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer pour la poursuite de l'engagement de la commune avec l'office de tourisme de la Pointe de Saire ou de se retirer de cette association. Aucune décision ne peut être prise par manque de données.

### 2° DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE

- Maison médicale
  - Accord pour des prêts : principal de 320 000 € et relais de 200 000 € près de la Banque Postale.
  - Signature des actes d'engagement pour les entreprises retenues pour les travaux, et mise en place du chantier.
- MAPA (marché à procédure adaptée)

Les dossiers de consultation relatif aux travaux de voirie 2015 (cheminement piétons, hydraulique et voirie) sont à déposer en mairie jusqu'au 19 mai 2015 à 12 H, l'ouverture des plis est prévue le même jour à 12 H.
- Cabinet médical : signature d'un bail avec Madame Coralie MARION, ostéopathe pour la location d'un bureau + salle d'attente au 1er étage du cabinet médical, tarif 120 € + 20 € de chauffage/mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Fin de la séance : 22 h 19

La secrétaire,  
Isabelle HERVY



Le Maire,  
Jean-Pierre LEMYRE

